

## Secrétariat

- > La prise de rendez-vous ou demande de renseignement se fait au secrétariat.
- > Il est ouvert tous les matins et le jeudi jusqu'à 17h.

Tél. : 04 56 58 84 61

## Administration et financement

- > Le CMP est un service de soins public ouvert à tous dont les frais sont directement pris en charge par la sécurité sociale et les impôts.



Le Centre Médico-Psychologique de Villard-de-Lans fait partie du Pôle Infanto-Juvenile (PIJ) du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) de Saint-Egrève.



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

CMP VILLARD-DE-LANS

150 impasse de Meillarot

38250 Villard-de-Lans

Téléphone : 04 56 58 84 61

[www.ch-alpes-isere.fr](http://www.ch-alpes-isere.fr)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Janvier 2020



# CMP VILLARD-DE-LANS

*Enfants et adolescents*



Centre Hospitalier Alpes-Isère  
CMP Villard-de-Lans  
150 impasse de Meillarot - 38250 Villard-de-Lans  
Tél. : 04 56 58 84 61  
Du mercredi au jeudi de 9h à 17h  
[www.ch-alpes-isere.fr](http://www.ch-alpes-isere.fr)

# Missions

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) assure un travail de prévention, de consultations et de soins. C'est une structure du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) de Saint-Egrève.

Il s'adresse aux enfants et adolescents, de 0 à 18 ans, présentant des difficultés repérées au niveau familial, scolaire, médical et qui affectent leur développement.

## POURQUOI VENIR AU CMP ?

> Quand une préoccupation ou des difficultés au sujet d'un enfant apparaissent dans la famille ou à l'école : troubles du sommeil, de l'alimentation, de la propreté, du langage, du comportement, difficultés scolaires, affectives, relationnelles, crise de l'adolescence, épisodes dépressifs, ...

### Une équipe pluri-professionnelle :

- > Médecin psychiatre
- > Cadre de santé
- > Psychologue
- > Assistante sociale
- > Orthophoniste
- > Psychomotricienne
- > Infirmières
- > Secrétaire



# Fonctionnement

> À la demande de la famille, une première consultation est proposée.

> Elle est assurée par le pédopsychiatre ou le psychologue. Ce travail de consultation, qui peut nécessiter plusieurs rencontres, permet d'évaluer les difficultés de l'enfant et peut être complété par d'autres investigations (bilans psychologique, orthophonique, psychomoteur, ...).

> À l'issue de ces investigations, un soin ou une aide peut être proposé en fonction des besoins exprimés.

> En accord avec la famille, l'équipe peut être amenée à rencontrer les différents professionnels et partenaires s'occupant de l'enfant (médecin, service éducatif et sociaux, enseignant, institution d'accueil, psychologue scolaire, ...).

## QUELS SOINS ?

- > Psychomotricité
- > Psychothérapies individuelles
- > Groupes thérapeutiques
- > Orthophonie
- > Suivis familiaux

# Accès

## PLAN



## HORAIRES D'OUVERTURE

Les mercredis matin et jeudis de 9h à 17h.  
Sur rendez-vous.

### CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Secrétariat : 04 56 58 84 61  
Fax : 04 76 94 92 98

